



PNUE

SAICM/ICCM.2/INF/21



Approche stratégique
de la gestion internationale
des produits chimiques

Distr. : Générale
10 décembre 2009

Français
Original : Anglais

Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

Deuxième session

Genève, 11-15 mai 2009

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération avec les organisations intergouvernementales

**Documents soumis par le Forum intergouvernemental sur la
sécurité chimique concernant la relation future du Forum avec
l'Approche stratégique**

Note du Secrétariat

1. Le Secrétariat a l'honneur de distribuer, dans les annexes I à III à la présente note, respectivement, des copies des documents ci-après du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique pour examen par les participants à la présente session :

a) Lettre du 6 octobre 2008 adressée au Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement par le Président du Forum et transmettant la Résolution de Dakar sur l'avenir du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique, adoptée par le Forum à sa sixième session, tenue à Dakar (Sénégal) du 15 au 19 septembre 2008;

b) Résolution de Dakar sur l'avenir du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique;

c) Projet de résolution élaboré par le Comité permanent du Forum sur le rôle futur du Forum dans le processus de l'Approche stratégique pour examen et adoption éventuels par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa deuxième session.

2. Les documents figurant dans les annexes n'ont pas été revus par les services d'édition.

SAICM/ICCM.2/1.

K0842944

260309

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.



President: Mr Ndiaye Cheikh Sylla, Senegal
Executive Secretary: Dr Judy Stober

Intergovernmental Forum on Chemical Safety
Global Partnerships for Chemical Safety

M. Achim Steiner
Directeur exécutif
Programme des Nations Unies pour l'environnement
P.O. Box 30552
Nairobi
Kenya

Le 6 octobre 2008

Monsieur,

En qualité de Président de l'IFCS, j'ai l'honneur de vous transmettre la Résolution de Dakar sur l'avenir du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (IFCS) adoptée à la sixième session du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (Forum VI). Le Forum VI s'est tenu du 15 au 19 septembre 2008 à Dakar, à l'invitation du gouvernement sénégalais. Je sollicite votre assistance en tant qu'organisateur de la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM-2), aux fins que vous portiez la présente lettre et la Résolution de Dakar à la connaissance du groupe de travail juridique et technique à composition non limitée de l'ICCM, ainsi qu'à celle de la Conférence, et que vous soumettiez à l'examen de la Conférence le projet de décision ci-joint relatif à la résolution sur le Forum international sur la sécurité chimique.

A la première session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM-1, février 2006), les gouvernements et d'autres acteurs ont invité l'IFCS à « poursuivre son rôle de premier plan en vue d'offrir une tribune ouverte, transparente et inclusive pour l'examen des questions d'intérêt commun ainsi que des questions nouvelles et émergentes, et à continuer de contribuer ainsi à la mise en œuvre de l'Approche stratégique [de la gestion internationale des produits chimiques] et à l'action menée par les autres organisations et institutions internationales s'occupant des produits chimiques ». A la cinquième session de l'IFCS (Forum V) qui a eu lieu à Budapest en Hongrie du 25 au 29 septembre 2006, gouvernements et autres parties prenantes ont reconnu le rôle unique et la valeur ajoutée de l'IFCS en tant que forum servant de pont entre la science et la politique pour débattre des problèmes et former un consensus. Le Forum V a reconnu qu'il était souhaitable de voir perdurer un tel Forum et a adopté une résolution sur l'avenir de l'IFCS convenant d'examiner ses rôle et fonctions futurs à sa prochaine session. La résolution du Forum V dit apprécier « le rôle unique et multi-facettes qu'a joué le Forum en tant que cellule de réflexion flexible, ouverte et transparente et pour faciliter la communication entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales, y compris le secteur privé, favorisant ainsi la formation d'un consensus ».

Le Forum VI a examiné les propositions de rôle et fonctions futurs de l'IFCS, les options pour son dispositif institutionnel, ses liens éventuels avec l'ICCM et sa contribution à la mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et de travaux d'autres organisations et institutions s'occupant des produits chimiques, et a adopté la Résolution de Dakar sur l'avenir de l'IFCS. La résolution définit les rôle et fonctions futurs du Forum et invite la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à décider, à sa deuxième session, d'intégrer le Forum dans l'ICCM en faisant de l'IFCS un organe subsidiaire de l'ICCM.

Au nom de l'IFCS, je souhaite vous remercier sincèrement de la contribution et du soutien précieux de votre organisation, qui a permis au Forum de mieux atteindre ses objectifs. L'IFCS a joué un rôle important dans l'application de mesures en faveur de la sécurité chimique non seulement au niveau international mais aussi dans les pays. Je pense que l'IFCS a réussi son pari et il est prêt à poursuivre son importante mission en vue de renforcer efficacement l'Approche stratégique et de soutenir sa mise en œuvre.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



M. Ndiaye Cheikh Sylla
Président

Ci-joint : Forum VI, Sixième session du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique, Résumé d'orientation du Rapport final, Résolution de Dakar sur l'avenir du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (IFCS) (IFCS/FORUM-VI/07w) (en anglais uniquement)

Projet de décision, Résolution sur le Forum international sur la sécurité chimique (IFCS ou Forum). Présenté à la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM-2) par le Comité permanent du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique

cc: M. Matthew Gubb, Coordonnateur, Secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, UNEP
Comité permanent du Forum de l'IFCS



Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique
Partenariats mondiaux pour la sécurité chimique

IFCS/FORUM-VI/07w
Original : Anglais
10 octobre 2008

Contribuer à l'objectif 2020

FORUM VI

SIXIEME SESSION
DU FORUM INTERGOUVERNEMENTAL
SUR LA SECURITE CHIMIQUE

Dakar (Sénégal)
15-19 septembre 2008

RAPPORT FINAL
RESUME D'ORIENTATION

**Résolution de Dakar sur l'avenir du Forum
intergouvernemental sur la sécurité chimique (IFCS)**

Résolution de Dakar sur l'avenir du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (IFCS)**La sixième session du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique,**

S'étant réunie à Dakar, à l'invitation du Gouvernement du Sénégal, du 15 au 19 septembre 2008,

Considérant l'adoption, le 6 février 2006, de l'Approche stratégique de la gestion internationale des substances chimiques par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques,

Désireuse de contribuer à l'objectif énoncé au paragraphe 23 du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, lequel vise « à ce que d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves sur la santé humaine et sur l'environnement soient réduits au minimum »,

Rappelant l'adoption lors de la cinquième session du Forum de la résolution sur l'avenir du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique, laquelle portait création d'un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de décision sur le rôle et les fonctions futurs de l'IFCS, comprenant notamment des options pour les modalités institutionnelles et envisageant l'idée d'un secrétariat commun avec l'Approche stratégique de la gestion internationale des substances chimiques, compte tenu de la nécessité d'éviter les doublons, d'un lien possible avec la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et de sa contribution à la mise en œuvre de l'Approche stratégique, résolution qui sera soumise à l'examen de la sixième session du Forum,

Saluant la bonne conclusion de la mission confiée au groupe de travail,

Rappelant en outre que la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a invité le Forum à poursuivre le rôle important qui lui incombe et consiste à fournir un espace de discussion ouvert, transparent et participatif pour évoquer des questions d'intérêt commun ainsi que des problèmes nouveaux et naissants, et ce faisant, à continuer à participer à la mise en œuvre de l'Approche stratégique et aux travaux des autres organismes internationaux s'intéressant aux produits chimiques,

Appréciant le rôle unique et polyvalent qu'a joué l'IFCS en tant qu'entité souple, ouverte et transparente, berceau d'idées qui a facilité le consensus en rapprochant les pouvoirs publics, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, y compris celles du secteur privé, tout en prenant particulièrement en compte les situations et les intérêts spécifiques des pays en développement et des pays à économie en transition,

Estimant qu'il est souhaitable de poursuivre la tenue d'un tel forum,

Reconnaissant la nécessité d'employer efficacement les ressources humaines et financières, et d'éviter le chevauchement des fonctions et des domaines d'activité afin de renforcer la sécurité chimique internationale en appliquant judicieusement l'Approche stratégique de la gestion internationale des substances chimiques et en réalisant l'objectif fixé pour 2020, complété et soutenu par le Forum,

1. *Décide* que le Forum contribuera, dans le cadre des ressources dont il dispose, à l'approche stratégique mondiale destinée à intensifier la gestion internationale des substances chimiques ;
2. *Décide* que le rôle du Forum consiste à offrir un espace de discussion ouvert, transparent et participatif afin de valoriser les connaissances et la compréhension commune des questions d'actualité ainsi que des problèmes nouveaux et naissants liés à une bonne gestion des produits chimiques ;

3. **Décide** que le Forum a pour fonctions de :
 - 3.1 Donner à toutes les parties prenantes, notamment aux pays en développement et aux pays à économie en transition, l'occasion de mettre en commun et d'acquérir des informations grâce à des échanges de vues et à un débat se déroulant dans un esprit d'ouverture;
 - 3.2 Fournir une source indépendante et objective de données récapitulatives sur la gestion des produits chimiques, sans oublier les effets possibles sur la santé et l'environnement de même que l'incidence socio-économique et les mesures pouvant être adoptées pour y faire face; et
 - 3.3 Rédiger et diffuser des rapports qui reflètent la compréhension actuelle des principaux domaines ; reposent sur de solides données factuelles scientifiques ; pondèrent les points de vue en présence ; et présentent des informations précises, pertinentes et importantes dans un langage accessible ayant des visées pédagogiques et pouvant déclencher des interventions, en particulier pour la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques;
4. **Encourage** le Président, les Vice-Présidents et les membres du Comité permanent du Forum à ne pas ménager leurs efforts pour faire en sorte que cette résolution bénéficie de l'attention voulue lors des travaux préparatoires de la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, et autorise le Comité permanent du Forum à prendre toute décision utile concernant l'intégration du Forum dans la Conférence;
5. **Invite** la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à décider, à l'occasion de sa deuxième session, d'intégrer le Forum au sein de sa structure en lui conférant le titre d'organe consultatif;
6. **Propose** que, dorénavant, le Forum s'intitule « Forum international sur la sécurité chimique », tout en conservant le sigle IFCS ;
7. **Invite** la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à incorporer les éléments définis dans l'annexe dans les nouveaux mandat et règlement intérieur du Forum;
8. **Invite** la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à préciser les tâches assignées au Forum, comme l'établissement de rapports sur les problèmes nouveaux intéressant la gestion de la sécurité chimique, lesquels représenteraient un apport notable pour examiner des situations et des intérêts spécifiques, en particulier celles et ceux des pays en développement et des pays à économie en transition, compte tenu de la nécessité de disposer des ressources appropriées pour accomplir ces tâches;
9. **Reconnaît** que l'intégration réussie du Forum dans la Conférence nécessitera des ressources humaines, financières et en nature suffisantes pour veiller à ce que le Forum puisse efficacement s'acquitter de ses fonctions, et prie instamment l'ensemble des gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales, y compris celles du secteur privé, à mettre ces ressources à disposition sur la base du volontariat;
10. **Décide** que, jusqu'à son intégration au sein de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, comme indiqué dans la présente résolution, en particulier au paragraphe 7 et dans son annexe, le Forum continuera de fonctionner conformément à son mandat actuel, et qu'il en ira de même pour le Comité permanent du Forum;
11. **Demande** au Secrétariat de l'IFCS de soutenir le Comité permanent du Forum et d'œuvrer étroitement avec le Secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion des substances chimiques pour mettre en œuvre la présente résolution;

12. **Invite** l'ensemble des gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales, y compris celles du secteur privé, à permettre au Secrétariat de s'acquitter de ses fonctions en lui octroyant, sur la base du volontariat, des ressources financières et en nature.

Projet de décision

Présenté à la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM-2) par le Comité permanent du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique

Résolution

Forum international sur la sécurité chimique (IFCS ou Forum)

La Conférence,

Rappelant l'invitation qu'elle a formulée à sa première session à « poursuivre son rôle de premier plan en vue d'offrir une tribune ouverte, transparente et inclusive pour l'examen des questions d'intérêt commun ainsi que des questions nouvelles et émergentes, et à continuer de contribuer ainsi à la mise en œuvre de l'Approche stratégique et à l'action menée par les autres organisations et institutions internationales s'occupant des produits chimiques »;¹

Constatant que le rôle du Forum est d'être une tribune ouverte, transparente et inclusive pour les questions d'intérêt commun ainsi que des questions nouvelles et émergentes concernant la gestion rationnelle des produits chimiques;

Constatant en outre que les fonctions du Forum sont les suivantes :

1.1 Fournir à toutes les parties prenantes, notamment aux pays en développement et aux pays à économie en transition, la possibilité de partager et d'acquérir des informations grâce à des discussions et des débats ouverts;

1.2 Être une source indépendante et objective d'informations synthétisées sur les questions de gestion des produits chimiques, y compris leurs effets possibles sur la santé et l'environnement, l'impact socio-économique et les mesures de réaction envisageables; et

1.3 Rédiger et diffuser des rapports qui reflètent les connaissances les plus avancées sur des sujets clés ; qui se fondent sur des éléments scientifiques solides; qui cherchent un équilibre entre les points de vue existants; et qui présentent des informations rigoureuses, pertinentes et importantes dans un langage accessible, qui soient didactiques et qui puissent stimuler les initiatives, en particulier pour l'ICCM;

Reconnaissant la nécessité d'utiliser les ressources humaines et financières efficacement et d'éviter la répétition des fonctions et des domaines de travail afin de renforcer la sécurité chimique internationale par une mise en œuvre de l'Approche stratégique et une réalisation de l'objectif de 2020 performantes;

Se félicitant de l'invitation de l'IFCS à intégrer le Forum dans la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM) en tant qu'organe subsidiaire;

1. **Décide** d'intégrer le Forum dans l'ICCM en faisant de l'IFCS un organe subsidiaire de l'ICCM ;

2. **Convient** que les méthodes de travail du Forum devraient être conformes aux éléments clés énumérés dans l'Appendice I de la présente résolution;

¹ Rapport de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques sur les travaux de sa première session (SAICM/ICCM.1/7), annexe IV, résolution I/3, http://www.chem.unep.ch/saicm/iccm_sec.htm (anglais)

3. **Reconnait** que, pour réussir l'intégration du Forum dans l'ICCM, il faut des ressources humaines, financières et en nature suffisantes pour que le Forum s'acquitte efficacement de ses fonctions, et prie instamment tous les gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales, y compris le secteur privé, de fournir ces ressources volontairement.

Appendice I

Éléments clés pour le fonctionnement du Forum

Les représentants des gouvernements, organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales et les représentants de la société civile devraient tous avoir le droit d'assister et de participer pleinement aux réunions organisées par le Forum (par exemple groupes de travail spéciaux, séances plénières, réunions régionales, etc.).

Le représentant de chaque gouvernement devrait être un haut fonctionnaire s'occupant des questions de sécurité chimique, notamment en rapport avec la santé et l'environnement. Chaque représentant peut être accompagné de conseillers. Les gouvernements devraient veiller à ce que toute la palette des intérêts nationaux soit représentée au sein de leurs délégations.

En plus de s'acquitter des tâches qui lui sont confiées par l'ICCM, le Forum devrait être en mesure de soulever et d'examiner des problèmes, y compris nouveaux et émergents, aux fins de remplir son rôle et ses fonctions et, en particulier, d'encourager l'ICCM à l'action.

Le Forum devrait continuer à suivre la pratique de l'approche du pays/promoteur/organisation principal(e) en ce qui concerne la préparation des points à l'ordre du jour.

Le Forum devrait se réunir entre deux sessions de l'ICCM, à temps pour contribuer à la procédure de l'ICCM.

Le Bureau/Comité permanent du Forum devrait comprendre des représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres groupes de la société civile.
